



[TRADUCTION]

Le 2 février 2010

Madame Nathalie Normandeau, présidente  
Comité interministériel sur le Plan Nord  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, A 308  
Québec (Québec) G1H 6R1

**Objet : Rôle du Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James à l'égard du Plan Nord**

Madame la présidente,

Le Comité consultatif pour l'environnement de la Baie James (CCEBJ) aimerait informer le Comité interministériel sur le Plan Nord du rôle que devrait jouer notre Comité durant l'élaboration de ce Plan. Nous aimerions clarifier le mandat du CCEBJ, insister sur l'importance de sa participation aux travaux sur le Plan Nord et vous proposer une rencontre pour discuter de ces points. Le Comité agit à titre d'interlocuteur officiel et privilégié auprès des gouvernements pour toute mesure touchant l'environnement ou le milieu social de la Baie James.

Le CCEBJ a pour mandat, en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, de superviser l'administration du régime de protection de l'environnement et du milieu social du chapitre 22. Ce régime prévoit notamment la protection des droits de chasse, de pêche et de trappe des autochtones ainsi que la protection de leurs communautés et de leur économie. Le mandat du CCEBJ implique, entre autres, qu'il analyse les projets de lois et de règlements pour assurer leur conformité avec les dispositions du chapitre 22 de la Convention. Le CCEBJ doit également faire part de ses observations concernant les politiques et les plans qui encadrent les lois et règlements.

Les interventions du CCEBJ visent à assurer l'application des principes directeurs du régime de protection de l'environnement et du milieu social, et ce, en amont des mesures proposées par les gouvernements. En vertu de ce mandat, nous sommes d'avis que le CCEBJ devrait être invité à prendre part aux travaux des deux tables de concertation, soit la Table des partenaires et la Table des partenaires autochtones, pour collaborer à la définition des enjeux, des priorités et de la procédure de travail.

Depuis l'annonce du Plan Nord par le gouvernement du Québec en 2008, le CCEBJ a fait valoir deux points dans ses échanges, notamment dans une lettre au Premier Ministre:

- La nécessité d'assurer la consultation en bonne et due forme des communautés autochtones et des organismes créés en vertu d'ententes avec les nations autochtones.
- La pertinence de réaliser une évaluation environnementale stratégique en ce qui a trait au volet des transports du Plan Nord.

À l'égard du second point, il serait primordial, en raison des types de développements proposés dans le Plan Nord, d'avoir une vision d'ensemble des impacts cumulatifs sur les communautés et sur le territoire. Une évaluation sectorielle du volet des transports est privilégiée car il s'agit de projets structurants qui ouvrent la voie aux autres types de développements. Dans le territoire de la Baie James, il importe d'intégrer les considérations environnementales et sociales en amont du processus, vu la fragilité des écosystèmes et le mode de tenure des terres des Cris, fondé sur la chasse, la pêche et la trappe.

Nous serions heureux de rencontrer le Comité interministériel du Plan Nord pour clarifier le mandat du CCEBJ et pour discuter plus amplement des enjeux liés à ce Plan. Notre secrétaire exécutif, M. Marc Jetten, demeure à votre disposition pour coordonner cette rencontre ((514) 286-4400). Nous vous invitons également à le contacter en tout temps pour toutes questions relatives au CCEBJ.

Nous vous prions d'accepter, Madame la présidente, nos salutations les meilleures.

Le président,

*[ORIGINAL SIGNÉ]*

Ashley Iserhoff

- cc. M. Matthew Coon Come, Grand Chef, Grand Conseil des Cris  
M. Pierre Corbeil, ministre responsable des affaires autochtones  
Mme Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Mme Julie Boulet, ministre des Transports  
M. Christian Dubois, sous-ministre associé au Plan Nord, MRNF  
M. Pita Aatami, président, Société Makivik  
M. Edward Shecanapish, président, Société de développement des Naskapis  
M. Michael Barrett, président, Comité consultatif de l'environnement Kativik  
M. Jacques Ruelland, président, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec  
Mme Suzann Méthot, directrice régionale – Québec, Initiative boréale canadienne  
M. Patrick Nadeau, directeur, Société pour la nature et les parcs – section Québec  
M. Michel Bélanger, président, Nature Québec  
M. Clément Guimond, président, Équiterre